eTeMA

- Juin - Juillet 2017

SOMMAIRE

Actualités en bref

Actualités réglementaires

Conjoncture mensuelle

- Intrants
- Volailles de chair
- Œufs
- Palmipèdes gras
- Lapins

ITAVI

FRANCE

Influenza aviaire : point sur les aides nationales, nouveau cas dans le Nord de la France

A l'occasion de l'AG du CIFOG, un point complet a été réalisé par les services du Ministère de l'Agriculture sur les dispositifs d'indemnisation mis en place par l'Etat pour soutenir la filière palmipèdes, impactée par une épizootie d'influenza aviaire pour la seconde année consécutive.

Conformément au calendrier annoncé le 9 juin dernier par communiqué de presse du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, les premiers paiements des avances de 50 % pour le dispositif de prise en charge des pertes économiques liées à l'influenza aviaire H5N8 ont débuté. Au 23 juin, 260 dossiers d'avance de producteurs de volailles, dont 248 producteurs de palmipèdes, ont été payés pour un montant total de 3,8 M€.

Sur décision du Ministre, une seconde avance sera mise en place sans attendre pour ces producteurs. Ce dispositif d'avance, mis en place dans l'attente du dispositif d'indemnisation à venir cofinancé par l'Union européenne, complète les dispositifs d'indemnisation de la valeur marchande des animaux abattus dans les foyers ou de manière préventive au cours de l'épisode H5N8, qui sont en place depuis plusieurs mois. Concernant les foyers, 351 exploitations ont déjà touché une avance à hauteur de 75 % pour un montant total de 11,4 M€, tandis que pour les exploitations concernées par l'abattage préventif, la totalité de l'indemnisation a été versée pour près de 90 % des exploitations concernées, pour un montant total de 12,7 M€.

S'agissant du dispositif de solde pour l'épisode H5N1, les premiers versements pour les producteurs de palmipèdes débuteront à partir de la mi-juillet. Pour mémoire, les producteurs de palmipèdes ont déjà bénéficié dans le courant de l'année 2016 de deux avances à hauteur de 50 % et 20 % des pertes estimées, qui ont permis le versement d'environ 45 M€ à près de 2500 éleveurs.

Un dispositif de soutien sera également mis en place rapidement pour les opérateurs du maillon sélection-accouvage impactés par l'épisode H5N8.

Par ailleurs, un dispositif d'indemnisation des pertes subies dans le cadre de l'épisode H5N1 est en cours de préparation pour les opérateurs de l'aval, sur la base du régime d'aide d'Etat validé par la Commission européenne le 9 juin 2017.

Fin juin, 9 entreprises ont déposé un dossier dans le cadre de cette mesure pour un montant total de 2,2 M€.

Enfin, concernant les éleveurs de gallinacés, les premiers paiements des dossiers déposés dans le cadre du dispositif d'indemnisation mis en place pour l'épisode H5N1 ont débuté comme prévu depuis la mi-juin et vont se poursuivre dans les prochaines semaines. Près de 186 dossiers ont déjà été payés à ce jour, pour un montant total de 780 k€.

Par ailleurs, un foyer d'influenza aviaire hautement pathogène H5N8 a été confirmé le 30 juin 2017 dans une basse-cour située dans la commune de Brillon dans le département du Nord. Pour stopper au plus vite la propagation du virus, des zones de protection et de surveillance sont mises en place immédiatement dans un rayon de 3 et 10 kilomètres autour du foyer.

Ce foyer se situe à 15 kilomètres, d'un foyer identifié le 23 juin dernier à Tournai en Belgique, dans un élevage non commercial de volailles. Ce foyer serait lié à l'achat de poussins et de pigeons sur le marché de Tournay en Belgique. Depuis le début du mois de juin, onze cas d'Influenza aviaire ont été confirmés en Belgique, essentiellement chez des éleveurs amateurs de volailles d'ornement et quatre cas au Luxembourg.

Ce foyer confirmé ce 30 juin 2017 à Brillon, rappelle l'importance de protéger les élevages de volailles en appliquant des mesures de biosécurité renforcées et en s'assurant notamment de l'absence de contact entre les volailles de basse cours et les élevages commerciaux.

(Communiqués du Ministère du 23 et 30/06/17)

Le « PIB » de l'agriculture chute de 8.4 % en 2016

Selon le compte 2016 « provisoire » de l'agriculture présenté le 6 juillet par l'INSEE, la contribution de la branche agricole au produit intérieur brut français a chuté de 8,4 % en 2016, plombée par la chute de la récolte de céréales sous l'effet de conditions météo très défavorables, selon l'Insee. La valeur de la production agricole, hors subventions sur les produits, se réduit nettement, de 6,6 %, et la chute des volumes s'accompagne d'une baisse des prix.

La valeur de la production végétale chute de 8,7 % en raison principalement des très mauvaises récoltes en grandes cultures et en vins. Ainsi, la récolte de céréales a chuté de 25,2 % (- 32 % pour le blé tendre) sous l'effet de conditions météorologiques très défavorables. Les rendements sont ainsi les plus faibles depuis trente ans.

Le recul de la production animale de 4,3 % en valeur est principalement dû à celui des prix. Celui du lait a ainsi de nouveau reculé, « affecté par la persistance d'une

conjoncture défavorable au premier semestre en lien avec la levée des quotas ». Le prix des gros bovins a également reculé pour la troisième année consécutive en raison de l'afflux de vaches de réforme entraîné par la crise laitière.

Dans le même temps, les charges des agriculteurs ont diminué, et ce pour tous les principaux postes (aliments pour animaux, énergie, engrais). Leur baisse n'a toutefois pas suffi à compenser celle de la production, selon l'Insee.

Par ailleurs, le montant total des subventions à la branche agriculture s'est réduit de 2,9 %, s'établissant à 9,4 milliards d'euros. Par conséquent, la valeur ajoutée, c'est-à-dire la richesse créée par l'activité agricole, recule nettement. Exprimée au « coût des facteurs », c'est-à-dire après prise en compte des subventions d'exploitation et déduction faite des impôts sur la production, la valeur ajoutée brute par actif recule de 8,4 % en termes réels.

Par rapport au compte « prévisionnel » publié en décembre 2016, l'évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif en termes réels a été révisée à la hausse de 3,2 points, soit une baisse de 8,4 % au lieu des - 11,6 % annoncés fin 2016.

(Agrisalon d'après AFP et INSEE 06/07/17)

Amélioration des marges d'après l'enquête chambres d'agriculture de l'Ouest, avec de fortes disparités

L'enquête réalisée par les chambres d'Agriculture du Grand Ouest met en évidence des performances techniques de bon niveau et une baisse des charges. Initiée par la chambre d'Agriculture du Morbihan, cette enquête est conduite depuis plus de 20 ans par ses homologues du Grand Ouest, du Nord-Pas-de-Calais et de la région Centre jusqu'en 2016. Elle concerne 412 exploitations avicoles en 2016.

L'année 2016 se caractérise par des performances techniques de bon niveau et une baisse des charges. « En particulier celles de chauffage avec des livraisons qui passent en moyenne sur le dernier trimestre sous la barre des 600 €/t de propane », précise Élodie Dezat (CRA Bretagne). Autre facteur décisif dans la progression des résultats : le niveau élevé des rotations avec, par exemple, une moyenne de 6,61 lots en poulet standard et de 4,57 pour le poulet certifié.

Les marges brutes en €/m²/an sont ainsi en progression assez nette pour le poulet lourd, le poulet CCP, les dindes alourdies, la pintade et le canard barbarie. Elles sont plus stables en poulet export, standard, et bio.

Cependant, dans certains territoires, la durée des vides sanitaires s'est allongée, notamment en Bretagne, avec une quarantaine d'élevages qui n'ont pas été remplis du tout de l'année. Et, certains lots de dindes sont restés stockés sur pattes jusqu'à plus de 25 semaines avec des performances médiocres.

(Résultats de l'enquête avicole 2016, La France Agricole, 16/06/17)

LDC affiche un résultat net en progression de 14.5 % sur l'exercice 2016/2017

LDC affiche pour l'exercice 2016-2017 un chiffre d'affaires en hausse à 3 580,3 M€ (+ 2,9 %, + 1,6 % à périmètre constant) et une hausse de l'activité en volume de 3,1 % (+ 0,9 % à périmètre identique).

Sur l'ensemble de l'exercice, le pôle volaille a bénéficié d'un niveau de prix globalement favorable des matières premières. Le chiffre d'affaires hors amont progresse de 3,1 % (+ 0,6 % à périmètre identique). La bonne performance du pôle volailles s'explique notamment par le développement des ventes de produits élaborés et de découpes à marques Le Gaulois et Maître Coq.

Les ventes du pôle RHD/PAI ont progressé de 9,6 % représentant désormais 27 % de son chiffre d'affaires total. « Nous travaillons de plus en plus avec les industriels et la restauration pour développer la volaille française », commente Denis Lambert, président du directoire du groupe. Sa filiale Société bretonne de volaille (SBV), issue du rachat des activités volaille d'Avril, lui a apporté les tonnages nécessaires à cette reconquête du marché français.

Le groupe a également annoncé le lancement de sa démarche « Nature d'éleveurs en terres de France », qui devrait impliquer d'ici à 2020 les 5 700 éleveurs qui livrent à LDC. « C'est un projet ambitieux qui va nous permettre de sécuriser nos approvisionnements et offrir plus de valeurs à la filière et à nos clients. Pour reconquérir le marché français, il faut regagner en compétitivité en amont », détaille Gilles Huttepain, directeur amont du groupe LDC. Le Space en septembre prochain devrait signer la mise en route officielle de la démarche. Les bâtiments passeront notamment à la lumière naturelle. Les éleveurs seront audités tous les ans par des organismes tiers. Ce contrat de progrès implique une alimentation céréalière d'origine française, le confort et la santé des volailles, une traçabilité garantie en termes de production, de transformation et de distribution, et une sélection des meilleures souches de poussins grâce au rachat en cours de finalisation du Couvoir Perrot.

La société au chiffre d'affaires de 32 M€ en 2016 sera intégrée au périmètre du groupe au second semestre 2017. « Couvoir Perrot va nous donner plus de souplesse pour accéder aux souches classiques ou aux souches à

croissance lente. Nous aurons davantage de maîtrise des volumes et de la qualité, puisqu'il va représenter 30 % de nos approvisionnements. Nous pourrons également réaliser un benchmark (repère, ndlr) du prix des poussins et du choix des souches ».

A l'international, les ventes sont en repli de 1,3 % et les volumes de 2,3 %. Ce recul intègre les mesures industrielles de spécialisation de Drop (arrêt des activités d'abattage de poulet) mises en place depuis le début de l'exercice ainsi que l'arrêt de LDC en Espagne. En Pologne, les mesures prises pour favoriser l'amélioration du mix produits et clients ont porté leurs fruits. Le chiffre d'affaires réalisé en GMS progresse de 14,5 %, porté par le développement des ventes de produits à marques. A périmètre et taux de change constants, les ventes sont en hausse de 4,6 %.

« Nous nous sommes organisés par pays de destination et allons étendre nos cibles à l'Espagne, la Suisse, les Pays-Bas et le Danemark avec un objectif de croissance de 6 % à l'export », indique Philippe Gelin, nouveau directeur « international et export ».

LDC veut en priorité renforcer ses activités en Pologne, après le rachat de Drop fin 2014. « Nous avons axé l'activité de Drop sur les élaborés, les découpes et arrêté les activités d'abattage de poulets. Le virage pris vers le label a permis de retrouver un niveau de rentabilité en Pologne ». Désormais, le groupe reste à l'affût d'autres opportunités de croissance externe. Il pourrait également s'orienter vers des pays où il n'est pas encore présent, vers « des cibles profitables, tournées vers la qualité, le bien-être animal et l'environnement ».

Le pôle traiteur affiche une progression de 5,1 % en valeur et de 4,8 % en volume dans un marché toujours concurrentiel. La dynamique de croissance reste soutenue par les performances de la marque Marie et le bon niveau d'activité réalisé dans la restauration.

Le résultat opérationnel courant de exercice 2016-2017 ressort en hausse de 11,3 % à 176,6 M€ (soit 4,9 % du chiffre d'affaires) et le résultat net part du groupe ressort à 130,3 M€, en hausse de 14,5 %. Les capitaux propres du Groupe dépassent désormais le milliard d'euros (1 017,9 M€ au 28 février 2017).

(Communiqué LDC 31/05/17, Les Marchés, 09/06/17)

Goasduff modifie son actionnariat

Alors que le couvoir Goasduff, situé à Plabennec (Finistère), passe le cap des 60 ans, l'entreprise familiale de 97 salariés va s'adosser à un groupe européen. L'entreprise finistérienne produit environ 1,2 million de poussins par semaine, « essentiellement vendus dans l'ouest de la France ». L'année dernière, le couvoir a réalisé un chiffre d'affaires de 22 M€, avec quatre principaux clients : Savel, le groupe LDC, le groupe Sanders et le groupe Doux.

Belgabroed, société belge, et DanHatch, société danoise, ont signé une lettre d'intention pour acquérir des actions dans le couvoir familial. « Ils vont créer une holding commune, basée à Rennes, uniquement pour cette activité. » Belgabroed et DanHatch représentent respectivement un chiffre d'affaires de 190 et 140 M€.

La famille Goasduff conservera une part minoritaire. À ce stade des négociations, les trois frères ne souhaitent pas communiquer les détails de l'accord, qui devrait être effectif d'ici à quelques mois.

(Ouest France, 07/07/17)

Observatoire 2017 des produits bio en RHD : une croissance de 6,8 % en 2016/2015.

Le marché des produits bio en restauration tous circuits confondus est estimé à 411 M€ en 2016, en croissance de 6,8 % par rapport à 2015. Il se répartit en 229 M€ en restauration collective et 182 M€ en restauration commerciale.

La part des produits biologiques en restauration collective est estimée à 2,9 % de la valeur d'achat des denrées. En 2016, la croissance a été moindre dans le secteur concédé (à des sociétés de restauration) que dans le secteur autogéré (en gestion directe). En restauration commerciale, la part des achats bio est de 1 %.

Le marché des boissons est le premier en valeur. Il repose essentiellement sur la vente de vin bio, principalement en circuit court : le vin représente plus d'un cinquième (21 %) de la valeur du marché des denrées bio. Les autres segments sont : les produits d'épicerie qui représentent 19 % du marché ; les produits laitiers (17 % du marché), en majorité distribués en restauration collective, les yaourts arrivant au 1er rang ; les fruits et légumes frais (15 % du marché). Ce segment est le plus dynamique, avec une croissance de l'ordre de 18 %. Et enfin, les produits carnés et œufs frais (12 % du marché).

(Agence Bio, juin 2017)

UNION EUROPEENNE

Production de foie gras 2017 en baisse de 33 % par rapport à 2015

A l'occasion de l'assemblée générale du CIFOG, des estimations ont été fournies concernant l'impact de l'influenza aviaire à l'échelle européenne. « En 2015, dernière année normale sans incident, on produisait 24 000 tonnes de foie gras en Europe. En 2017, on va avoir une offre en production affaiblie à 16 520 tonnes, ce qui est un niveau historiquement bas, car la France mais aussi la Hongrie et la Bulgarie ont été frappés cette année par le H5N8 », selon Christophe Barrailh, président du Cifog.

La France est concernée au premier chef, en tant que premier producteur européen et mondial de foie gras. En France, les prévisions 2017 tablent sur 11 700 tonnes, soit 16 % de moins qu'en 2016 où la production avait pourtant été à l'arrêt dans 18 départements pendant quatre mois à cause du virus H5N1 (9 millions de canards en moins). En 2016, les importations ont nettement augmenté, avec 4 414 tonnes de foie cru (+ 18 %) et 331 tonnes de transformé (+ 95 %), venues essentiellement de Bulgarie, Hongrie et aussi Belgique.

(Agra Alimentation 29/06/17)

MONDE

Production mondiale de céréales attendue en repli en 2017/2018

Avec des records pour le blé et le maïs, la production mondiale toutes céréales confondues (blé et céréales secondaires) en 2016/17 a été la plus grosse de l'histoire, à 2,120 Mt (+ 5 % d'une année sur l'autre). Une hausse attendue de la consommation de près de 100 Mt est impulsée par le maïs, y compris des gains marqués pour l'alimentation animale et les usages industriels. Malgré une demande record, les stocks mondiaux vont probablement afficher leur quatrième hausse consécutive, pour atteindre un nouveau pic. Estimés à 349 Mt, les échanges mondiaux sont jugés atteindre un niveau sans précédent.

Avec des réductions attendues pour la plupart des céréales, la production mondiale en 2017/18 devrait chuter de 3 % d'une année sur l'autre, à 2,053 Mt. La consommation devrait égaler le pic de l'année précédente, étayée par une demande robuste pour l'alimentation humaine, l'alimentation animale et les usages industriels. Tandis que les chiffres de la Chine et des principaux exportateurs se contractent, on mise sur un repli de 7 % des stocks de report cumulés d'ici à la fin de 2017/18. Cela porterait le ratio utilisation/stocks mondiaux à 23 % (25 % l'an dernier), son plus bas niveau en trois ans. On mise seulement sur un modeste repli des échanges, à 346 Mt, tout juste derrière le record probable observé en 2016/17.

En raison de rendements exceptionnels chez de nombreux producteurs, la production mondiale de soja devrait augmenter de 11 % en 2016/17, à un record de 350 Mt. Les stocks de report de fin de campagne sont placés à un record de 43 Mt, soit une hausse d'un tiers d'une année sur l'autre. Malgré une hausse attendue de 5 % des superficies, la production pourrait s'orienter à la baisse en 2017/18. Les prévisions de consommation s'orientent à la hausse du fait d'une demande croissante en produits du soja pour l'alimentation animale, l'alimentation humaine et les secteurs industriels. Les stocks, à 39 Mt, resteraient 20 % au-dessus de la moyenne quinquennale malgré une chute de 9 % d'une année sur l'autre.

(Rapport du CIC 25/06/17)

Quasi-stagnation attendue de la production mondiale de viandes et de volailles en 2017

Selon les estimations de la FAO, la production mondiale de viandes est attendue en très faible croissance en 2017 (+ 0,3 %), tirée par la production de viande bovine (+ 1,9 %), alors que celle de viande porcine devrait diminuer de 0,8 %. La production de viandes de volailles est également attendue en légère progression de 0,4 % à 117,7 Mt.

Les épisodes d'influenza aviaire ralentissent en effet la croissance de la production dans différentes régions du Monde, notamment en Chine dont la production devrait encore diminuer cette année pour tomber à 15,5 Mt soit son niveau le plus bas depuis 2007. Cependant la croissance devrait rester robuste au Brésil, aux Etats-Unis, mais aussi en Inde, en Thaïlande et au sein de l'UE.

A l'inverse les échanges internationaux devraient rester dynamiques et atteindre 13,2 Mt, en hausse de 2,9 %. Les principaux marchés en croissance seront la Chine, le Viêt-Nam, le Mexique et le Chili, ainsi que les Emirats Arabes Unis, les Philippines et l'Iraq. A l'inverse, l'Afrique du Sud, la Russie et l'Arabie Saoudite pourraient réduire leurs achats.

Le Brésil devrait être le grand gagnant grâce à son statut indemne d'influenza. La FAO projette ainsi une croissance de 3 % des exportations brésiliennes et de celles des Etats-Unis et une poursuite de la croissance des exportations thaïlandaises.

(FAO Food Outlook Juin 2017)

Un impact limité de l'influenza aviaire sur les échanges internationaux

Selon la Rabobank, le marché international de la volaille demeure dynamique malgré la recrudescence de cas d'influenza aviaire notamment en Asie.

Dans son rapport trimestriel, la Rabobank assure que le marché mondial de la volaille mondiale est performant, avec une bonne rentabilité dans la plupart des régions du monde, une demande forte, un approvisionnement restreint, et des coûts d'alimentation stables. Et ce, malgré la grippe aviaire qui fait encore pression, en particulier en Asie. En Chine, le virus ayant été détecté sur des humains, les prix ont franchement reculé.

Si le commerce mondial de la volaille atteint des niveaux record, les flux commerciaux ont cependant changé.

Au premier trimestre 2017, le commerce mondial s'élève à 3 millions de tonnes, en croissance de 5 % par rapport à 2016. Les États-Unis et, dans une moindre mesure, la Thaïlande, ont été les gagnants du brassage commercial lié aux restrictions de l'influenza aviaire et des impacts du scandale de la viande au Brésil. En effet, le Brésil qui apparaissait jusque-là le grand gagnant sur le marché mondial a vu ses exportations de volailles décrocher de 23 % en avril. Aux Etats-Unis, les exportations progressent de 9 % sur le 1er trimestre, grâce à la capture de certains marchés de viandes rouges auparavant détenus par le Brésil et l'UE, comme l'Afrique du Sud.

En Europe, le marché a été fortement impacté par l'influenza aviaire, avec 23 des 28 pays membres touchés par le virus. La France et la Hongrie sont les plus sévèrement touchées. De nombreux marchés (Afrique du sud, Chine, Corée, Japon) ont fermé leurs portes aux volailles européennes. Néanmoins, la Rabobank estime que les échanges devraient être dopés aux second et troisième trimestres par une demande tonique et, peut-être, la réouverture de certains marchés, mais dans un contexte de concurrence accrue sur le marché mondial avec le retour du Brésil et de l'UE.

(La France Agricole 12/06/17, Rabobank mai 2017)

Le Brésilien JBS met en vente Moy Park

Impliqué dans la vaste affaire de corruption qui secoue le Brésil, JBS a décidé de se délester de l'Européen Moy Park. Le leader mondial de la viande l'avait acheté à son compatriote brésilien Marfrig en septembre 2015 pour 1,5 milliard de dollars (à l'époque 1,336 milliard d'euros), prenant en compte la prise en charge de la dette de 293 millions de dollars de Moy Park.

Cette revente fait partie d'une vaste cession d'actifs « les moins stratégiques » au Brésil et dans le monde. Le groupe coté, fragilisé financièrement, cherche à récupérer 2,1 milliards de dollars (en comptant les cessions engagée récemment) pour réduire sa dette et renforcer sa structure financière. Il est soupçonné au Brésil d'avoir obtenu des prêts frauduleux auprès la banque publique d'investissement (BNDES) pour financer ses acquisitions à l'étranger.

Moy Park est un des plus grands groupes britanniques intégré de volaille, dont le siège est en Irlande du Nord, employant plus de 9 000 personnes. Moy Park a deux sites industriels en France, celui d'Hénin-Beaumont, pour les ingrédients de volaille, et celui d'Orléans, pour les steaks hachés destinés à McDonalds.

(Les Marchés, 21/06/17)

Amazon poursuit son incursion dans l'alimentaire en rachetant Whole Foods Market

Amazon, le géant américain et pionnier du commerce électronique réalise 136 milliards de dollars de chiffre d'affaires à fin décembre 2016 avec 341 400 employés. Il a bâti sa réputation sur la distribution de musique, de livres et de contenus culturels. Il a fait ses premiers pas dans l'alimentaire en 2008 avec le lancement d'AmazonFresh aux États-Unis. Moyennant un abonnement mensuel, les clients peuvent commander des fruits ou des légumes en ligne et être livrés à domicile. Les services d'AmazonFresh ont été étendus à Londres et Boston en 2016 puis Tokyo, Berlin, Postdam et Denver en 2017. Amazon a même lancé fin mars 2017 AmazonFresh Pick-up qui permet aux clients américains « Prime members » de venir chercher en voiture leurs commandes passées en ligne. Néanmoins, la demande en ligne (pour l'alimentaire) ne suscitant pas l'engouement espéré, Amazon semble se tourner vers une offre multicanal.

Leader américain de la distribution de produits alimentaires naturels et biologiques, Whole Foods Market est le premier distributeur américain « certifié biologique » et positionné comme le détaillant de produits alimentaires les plus sains en Amérique du Nord. Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 15,7 milliards de dollars à fin septembre 2016,

dégage un milliard de dollars de trésorerie d'exploitation et affiche un retour sur capital investi de 12,7 %.

Fondé aux États-Unis en 1978, le premier magasin de Whole Foods Market a ouvert ses portes en 1980 à Austin, Texas. À fin septembre 2016, la chaîne dispose de 456 magasins : 436 aux États-Unis, 11 au Canada et 9 au Royaume-Uni. Il emploie 87 000 personnes. L'entreprise a fait du développement durable son cheval de bataille. Elle porte une attention particulière à la qualité de ses produits (naturels et biologiques), à ses sources d'approvisionnement, à son personnel et est fortement impliquée dans la communauté locale. Leader dans la distribution de produits alimentaires naturels et bio en Amérique du Nord, Whole Foods Market a une solide réputation pour ses produits et son service client : le groupe a plus de 13 millions de fans et d'abonnés sur Facebook, Instagram et Twitter.

L'acquisition permettrait donc de regrouper deux grandes marques réputées et toutes les deux centrées sur l'approche client. Le potentiel de développement est énorme car aujourd'hui Whole Foods Market est essentiellement présent aux États-Unis, mais le concept pourrait être étendu à d'autres pays.

(Pour en savoir plus https://theconversation.com/amazon-et-whole-foods-market-ce-rachat-peut-il-revolutionner-la-distribution-alimentaire-80085)

Stratégie mondiale de l'OIE en faveur du bien-être animal

La première stratégie mondiale de l'OIE en faveur du bien-être animal a été adoptée le 24 mai dernier par les 180 Pays membres de l'Organisation. Fondée sur les expériences et les résultats des stratégies et plateformes régionales de bien-être animal déjà en place de par le monde, celle-ci a pour but d'assurer une orientation et une coordination constantes des actions de l'OIE pour réaliser des améliorations dans ce domaine.

Approuvée préalablement lors de la 4e Conférence mondiale de l'OIE sur le bien-être animal à Guadalajara (Mexique) en décembre 2016, elle vise à atteindre « Un monde où le bien-être des animaux est respecté, promu et renforcé, parallèlement à une amélioration croissante de la santé animale, du bien-être de l'homme, du développement socio-économique et de la durabilité environnementale ».

Cette stratégie repose sur les quatre piliers suivants :

- Élaboration de normes internationales sur le bien-être animal. L'OIE continuera d'élaborer des normes sur le bien-être animal avec la contribution d'experts internationaux, sur la base de recherches scientifiques pertinentes et en tenant compte des considérations éthiques associées et de l'expérience pratique. Un nouveau projet d'élaboration des normes applicables aux systèmes d'élevage des porcs et à la mise à mort et l'abattage des reptiles élevés pour leur peau et leur viande est notamment en cours.

- Développement des compétences et formation des Services vétérinaires. Acteurs principaux des questions liées au bien-être animal, les Services vétérinaires (dans leurs composantes publique et privée) doivent posséder des compétences adéquates.

- Communication et sensibiliser les gouvernements, les organisations nationales et internationales et le grand public aux questions de bien-être animal. Assurer le bien-être animal est une responsabilité qui doit être partagée entre de nombreux acteurs. Une reconnaissance mutuelle et un engagement constructif des parties sont nécessaires pour parvenir à des améliorations durables du bien-être animal. Les Pays membres sont par conséquent vivement encouragés à soutenir l'élaboration de programmes nationaux de sensibilisation et de formation au bien-être animal à destination des acteurs principaux, notamment des éleveurs, des préposés aux animaux, des chefs religieux et communautaires, et aussi des groupes clés tels que les scolaires.

- Mise en œuvre progressive des normes de l'OIE sur le bien-être animal et des politiques correspondantes. À ce sujet, les Pays membres sont incités à intégrer les normes de l'OIE dans leurs législations nationales.

Afin de soutenir les différents éléments énoncés ci-dessus, les futures actions de l'OIE continueront d'être tournées vers l'appui à l'obtention de résultats satisfaisants en matière de bien-être animal : mise en place d'un forum qui permettra de réunir des membres de la communauté de la recherche en bien-être animal, des acteurs du mouvement mondial sur le bien-être animal et des représentants du secteur des denrées alimentaires d'origine animale issus du monde entier ; élaboration et application de normes reposant sur un fondement scientifique ; encouragement et soutien aux actions d'élaboration des stratégies régionales en faveur du bien-être animal ; renforcement des services vétérinaires nationaux ; resserrement des liens entre la science du bien-être animal et les sciences sociales.

(Site du CIV et OIE, mai 2017)

➢ Marché français

1. Matières premières et aliments

➢ Evolution des cours des matières premières lissés sur 3 mois

En juin 2017, les cours mensuels des céréales (blé, orge, maïs) sont quasi stables par rapport au mois précédent : le cours du maïs progresse de 0,9 % par rapport au mois de mai 2017 tandis que le blé se replie de 0,5 %. Les cours des tourteaux affichent quant à eux une baisse plus notable au mois de juin : le prix du tourteau de soja recule de 5 % par rapport à mai, celui de colza de 3,8 % et le tournesol est en repli de 4,1 % par rapport à mai 2017. Enfin, après une forte hausse ces derniers mois, les cours de la luzerne et de la pulpe de betterave chutent respectivement de 16,2 % et 11,4 % par rapport à mai 2017.

Lissés sur trois mois, les cours des principales matières premières restent en baisse par rapport à mai 2017, sauf pour le maïs en hausse de 1,2 %.

➢ Repli des indices coût matières premières

Par conséquent, on observe un repli des indices aliment calculés par l'ITAVI et lissés sur 3 mois (base 100 – janvier 2014) en juin 2017 par rapport à mai 2017. L'indice aliment canard gras est en baisse de 0,9 % ce mois-ci, les indices aliment poulet Label et poule pondeuse sont en baisse de 1,2 %, l'indice aliment pintade recule de 1,1 %, l'indice poulet standard de 1,7 %, l'indice canard à rôtir de 1,9 % et l'indice aliment dinde de 2,5 %. En raison de la forte baisse du cours de la luzerne et de la pulpe de betterave ce mois-ci, l'indice aliment lapin est en baisse de 2,6 % par rapport à mai 2017.

Tous les indices aliments sont supérieurs en juin 2017 à ceux de juin 2016 sauf pour le poulet standard et la dinde.

Prix matières premières (lissés sur les 3 derniers mois) (ITAVI d'après Les Marchés)

En €/tonne (y.c. majorations mensuelles sans coût de transport)	Juin 2017	Variation par rapport à mai 2017	Variation par rapport à juin 2016
Maïs (rendu Ile-et-Vilaine)	185,5	+ 1,2	+ 14,7
Blé (rendu Ile-et-Vilaine)	165,8	- 0,4	+ 11,5
Ttx Soja 48 (Montoir)	325,8	- 4,4	- 15,7
Graines Soja extrudées (Rotterdam)	353,4	- 4,3	- 9,9
Tourteaux Colza (Dieppe)	213,2	- 3,2	- 10,0
Ttx tounesol (Saint-Nazaire)	151,3	- 2,3	- 15,1
Luzerne (Marne)	186,5	- 4,5	+ 10,7
Pulpe betterave	211,7	- 3,1	+ 28,5

Indices matières premières au moindre coût – base 100 janvier 2014

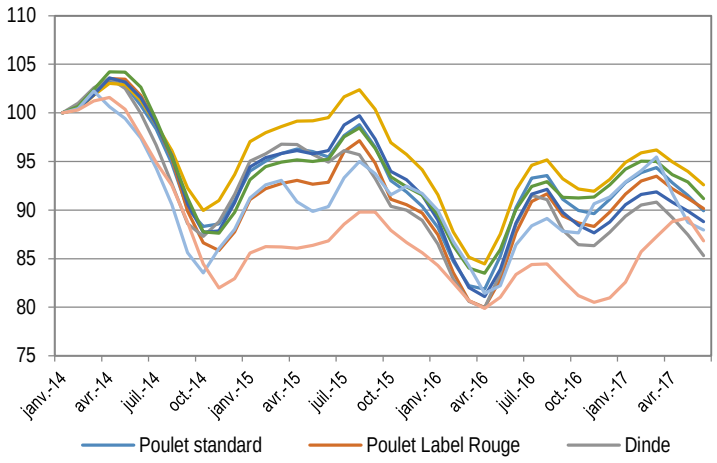

2. Volailles de chair

➢ Baisse des abattages de volailles sur les cinq premiers mois de l'année 2017

En mai 2017, les abattages de volailles en tonnes poursuivent leur repli. Les abattages cumulés des 5 premiers mois de l'année affichent une baisse de 2,4 % en tonnes par rapport aux 5 mois 2016 soit 673 663 téc. On observe une hausse des abattages de poulet de 1,0 % sur ces cinq mois (436 531 téc) et un repli des abattages en tonnes de dinde (- 3,9 %), de pintade (- 4,7 %) et de canard à rôtir (- 0,6 %) par rapport aux 5 mois 2016 cumulés. En têtes, les abattages de poulet sont en baisse de 1,2 % par rapport à 5 mois 2016 ce qui signifie que le poids moyen à l'abattage a progressé (+ 2,3 %) lié à la baisse du poulet export dans la production totale.

Abattages contrôlés de volailles en téc (Agreste)

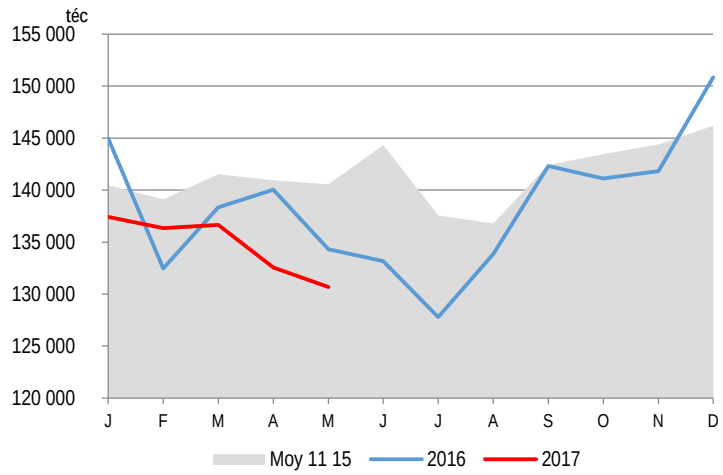

➢ Solde déficitaire en volume (- 38 340 téc) et en valeur (- 107,5 M€) sur 5 mois 2017

Sur les 5 premiers mois 2017, **les exportations de viandes et préparations de volailles** reculent en valeur et sont stables en volume par rapport à 5 mois 2016. A destination de l'UE, les volumes exportés sont en hausse de 8,6 % avec une nette progression vers les Pays-Bas (+ 77,2 %, morceaux frais de poulet), le Portugal (+ 52,6 %, filets de poulet, canard et pintade congelés) et l'Allemagne (+ 12,5 %, hausse sur les morceaux de dinde). **Les importations de viandes et préparations de volailles** augmentent en volume mais reculent légèrement en valeur sur 5 mois 2017 (- 0,4 %). Les importations de volailles venant de Pologne sont toujours dynamiques avec une hausse de 16,7 % / 5 mois 2016. En provenance des pays tiers, on observe un repli des importations du Brésil (- 20,4 %) mais une hausse en provenance de Thaïlande (+ 12,7 %). A noter la forte hausse des importations de préparations de volailles (+ 10,6 %) et de volailles saumurées (+ 30,3 %) sur ces 5 premiers mois de l'année, venant du Chili notamment en ce qui concerne les viandes saumurées.

Les exportations de viande et préparations de poulet sont en baisse sur ces 5 premiers mois : - 5,3 % par rapport aux 5 mois 2016 avec une hausse de 2,0 % pour les exportations vers l'UE mais une baisse de 9,6 % pour celles à destination des pays tiers. L'Allemagne, la Belgique et l'Espagne sont des marchés en recul pour les exportations françaises de poulet sur cette période. Vers les PMO, les exportations se replient de 18,4 % par rapport à 5 mois 2016 en raison d'une forte baisse vers les Emirats Arabes Unis (- 36,8 %) et la Jordanie (- 74,5 %). **Les importations de poulet** progressent de 4,9 % par rapport à 5 mois 2016. On peut souligner la progression des importations venant de Pologne (+ 20,9 %) notamment sur les filets de poulet. Les importations de découpes fraîches de poulet – qui représentent 47 % des importations françaises de poulet – sont en hausse de 7,9 % sur ces 5 mois de l'année. Les importations provenant des pays tiers se rétractent en lien avec une baisse des importations de poulet du Brésil (- 19,6 %).

Les exportations de viandes et préparations de dinde progressent de 15,8 % au cours de ces 5 mois 2017 par rapport à 2016. Cette forte hausse est tirée par le développement des exportations de dinde vers l'Allemagne qui ont doublé par rapport aux 5 premiers mois 2016 (découpes fraiches et congelées). L'Allemagne redevient le 1er client devant l'Espagne des exportations françaises de dinde. **Les importations de dinde** reculent en volume et en valeur sur ces 5 premiers mois liée à une baisse de 28 % en provenance de Pologne où l'influenza aviaire a fortement impacté la filière.

Les exportations de viandes de canard sont en hausse en volume sur les 5 mois 2017 (+ 33,7 %) mais quasi stables en valeur (- 0,3 %). A noter, une hausse particulièrement élevée vers l'Espagne (volumes exportés multipliés par 4 sur ces 5 mois) ainsi que vers l'Italie (volumes multipliés par 7) portant sur les découpes congelées. **Les importations de canard** sont en baisse de 38,9 % en volume, en raison d'un repli des achats de Bulgarie, Hongrie et Pologne, impactés aussi par l'influenza aviaire.

Evolution des échanges français de volailles en téc des 5 premiers mois 2017 par rapport aux 5 mois 2016 (ITAVI d'après douanes françaises)

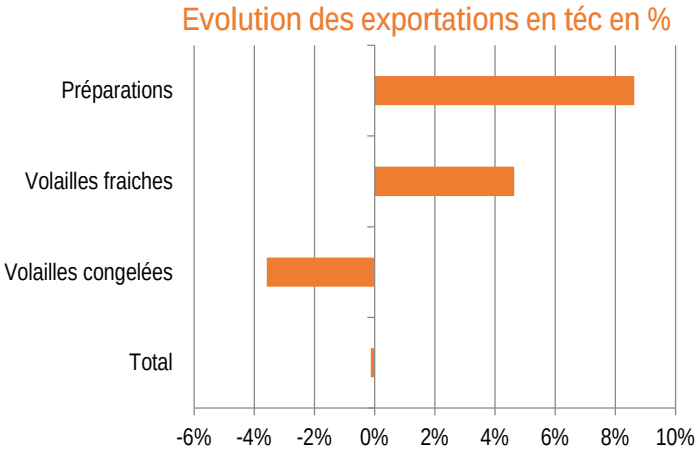

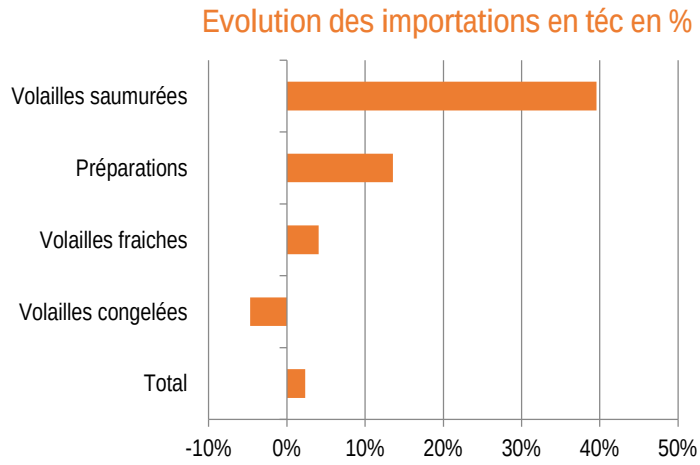

1 000 téc	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
	5 mois 17	17/16 %	5 mois 17	17/16 %
Viandes de volailles et préparations	214,1	- 0,1	252,4	+ 2,3
Dont UE 28	105,3	+ 8,6	241,6	+ 3,1
Dont Pays Tiers	108,8	- 7,3	10,9	- 11,6
Viande et préparations de poulet	160,1	- 5,3	225,8	+ 4,9
Dont UE 28	64,4	+ 2,0	216,3	+ 5,8
Dont Pays Tiers	95,7	- 9,6	9,5	- 11,9
Dont PMO	55,9	- 18,4		
Viande et préparations de dinde	33,9	+ 15,8	19,2	- 4,1
Dont UE 28	25,5	+ 18,8	18,5	- 3,3
Viande et préparations de canard	15,2	+ 33,7	5,0	- 38,9
Viande et préparations de pintade	2,1	- 11,0	-	-

➢ Repli des achats de volailles sur les 6 premières périodes de 2017 selon KANTAR

Les achats cumulés de viandes de volailles et élaborés des 6 périodes 2017 (jusqu'au 11 juin 2017) ont reculé de 1,1 % par rapport aux 6 périodes 2016. En viande de poulet hors élaborés, les achats des ménages sont quasi stables (- 0,2 %) : en effet, les achats de poulet PAC diminuent (- 4,3 %) mais les achats de découpes de poulet progressent dans le panier des ménages (+ 1,2 %). Les achats de dinde sont en baisse (- 5,1 %) malgré un prix moyen en repli de 2,1 % sur ces 6 périodes 2017, comme ceux de canard (- 8,1 % par rapport à 6 périodes 2016). Les achats d'élaborés de volailles sont toujours en progression (+ 2,4 %) alors que les achats de charcuteries de volailles peinent : - 0,8 % sur ces 6 premières périodes de l'année 2017.

Evolution des achats des ménages en % sur 6 périodes 2017/2016 (Kantar)

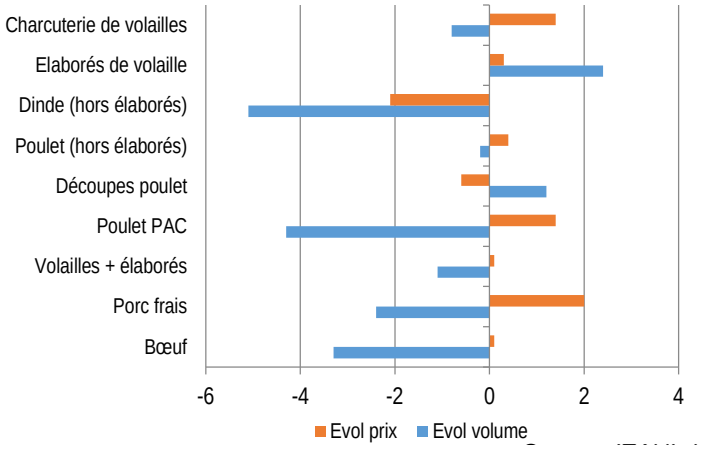

3. Poules pondeuses et œufs

➢ Baisse des mises en place sur 4 mois 2017

Sur 4 mois 2017, les éclosions baissent de 5,7 % par rapport aux 4 mois 2016. En tenant compte de la baisse des échanges de poulettes d'un jour, les mises en place de poulettes des 4 premiers mois 2017 sont en repli de 3,1 % par rapport aux 4 mois 2016. D'après le modèle ITAVI-CNPO-SSP, la production d'œufs hors production traditionnelle des 8 premiers mois 2017 serait en hausse de 5,3 % par rapport aux 8 mois 2016.

Mises en place mensuelles de poulettes (SSP)

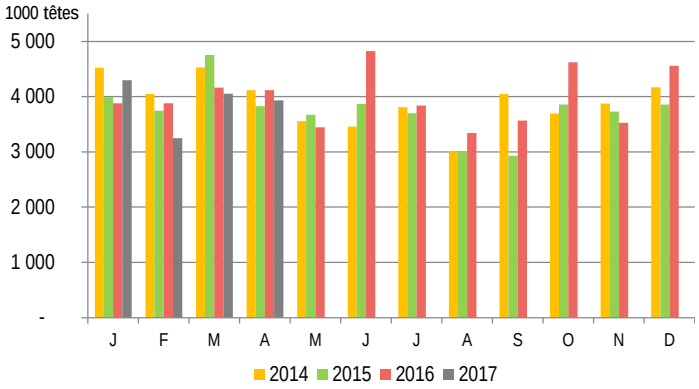

➢ Hausse des fabrications d'aliments pour pondeuses sur 4 mois 2017

Selon COOP de France NA et le SNIA, les fabrications d'aliments pondeuses et repro cumulées sur les 4 premiers mois 2017 ont augmenté de 0,7 % par rapport aux 4 mois 2016 dont une hausse de 0,9 % sur les fabrications d'aliments pour poulettes et pondeuses d'œufs de consommation.

➢ Solde total négatif sur 5 mois 2017, à – 9 891 téoc et – 5,2 M€

Le solde des échanges d'œufs coquille continue de se dégrader en 2017 (- 21 272 téoc et – 19,6 M€) en raison d'une baisse des exportations de 7,7 % en volume et une hausse des importations de 51,5 %. Les importations d'œufs coquille continuent d'augmenter en provenance d'Allemagne (x 2, à 1,60 €/kg) et de la Pologne (x 6, à 0,95 €/kg). Les exportations d'ovoproduits progressent de 6,9 % en volume par rapport à 5 mois 2016 tirées par une augmentation des exportations de jaunes liquides sur 5 mois 2017. On note une hausse des exportations d'ovoproduits vers l'UE ainsi qu'à destination d'Oman et de la Serbie. Les importations d'ovoproduits augmentent aussi : + 9,4 % en volume / 5 mois 2016 en provenance des Pays-Bas et d'Allemagne.

Echanges d'ovoproduits en téoc (ITAVI d'après douanes)

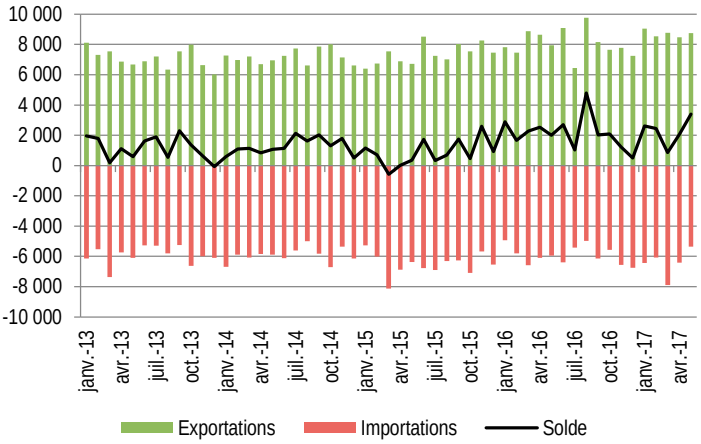

- ➢ Les achats d'œufs des 6 premières périodes 2017 seraient en baisse de 2,5 % selon Kantar par rapport aux 6 périodes 2016. Les achats d'œufs cage reculent de 10,3 % tandis que les achats d'œufs bio progressent de 12 % et ceux de plein-air de 8,6 %.

Evolution des achats des ménages sur 6 périodes 2017/2016 (Kantar)

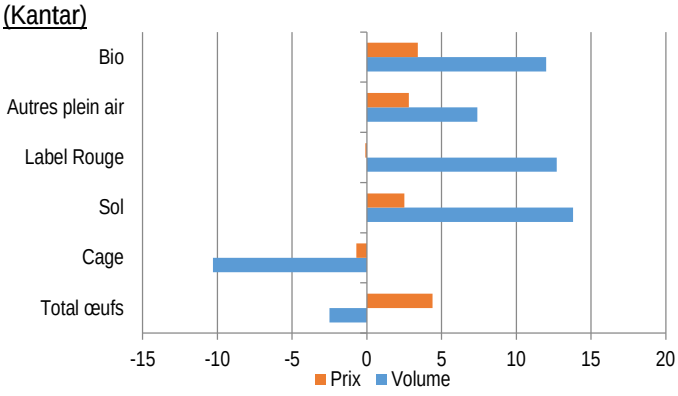

➢ Hausse de la cotation des œufs au 1er semestre 2017

Sur les 26 premières semaines 2017, la moyenne TNO (calibres M et G) atteint en moyenne 6,96 € le cent soit une hausse de 17,7 % par rapport à 26 semaines 2016 (5,91 € le cent) malgré la hausse de production. La TNO Industrie, sur ces 26 premières semaines 2017, est également supérieure à la moyenne des 26 semaines 2016 : + 32,6 % soit 0,83 €/kg, en raison d'une demande soutenue.

4. Palmipèdes gras

➢ Baisse des mises en place de canetons à gaver et des abattages

Suite aux épidémies d'influenza aviaire, les mises en place de canetons gras ont chuté de 49,7 % sur les quatre premiers mois de l'année 2017 par rapport à 2016. Les fabrications d'aliments cumulés sur 5 mois 2017 ont chuté de 8,8 % par rapport à 5 mois 2016. Enfin, les abattages de canard gras en tonnes ont reculé de 28,5 % en tonnes sur ces 5 mois pour atteindre 31 011 téc.

➢ Excédent commercial en volume et en valeur sur 5 mois 2017

Sur ces 5 premiers mois 2017, les exportations de foie gras cru ont reculé en volume de 3,5 % mais ont légèrement progressé en valeur (+ 0,8 % par rapport à 5 mois 2016). Ces exportations continuent de reculer sur cette période vers Hong-Kong (- 26,8 %) tandis qu'elles sont quasiment nulles vers le Japon. Les exportations ont en revanche progressé vers l'UE de 15,3 %, avec des volumes qui ont plus que doublé vers la Belgique. Sur ce début d'année, les importations de foie gras cru sont en repli : - 54,0 % en volume et - 45,6 % en valeur par rapport à 5 mois 2016. Cette baisse s'observe sur les importations venant de Bulgarie (- 40,8 %) et de Hongrie (- 65,2 %). La France a néanmoins développé ses achats de foie gras cru venant d'Espagne sur ces 5 mois 2017 : + 52,5 % / 5 mois 2016. Les exportations de préparations à base de foie gras augmentent sur ces 5 mois : + 10,5 % par rapport à 5 mois 2016 soit 589 t en raison d'une hausse des volumes expédiés vers l'UE (Espagne et Belgique surtout). Les importations de préparations ont plus que doublé de janvier à mai 2017 par rapport à 2016 (origine Bulgarie en hausse). Le solde total des échanges de foie gras est de nouveau positif en valeur (9,2 M€) comme en volume (- 160 t).

5. Lapin

➢ Repli des principaux indicateurs de production mi 2017

Selon le CLIPP, le nombre d'inséminations de lapines des 24 premières semaines 2017 a atteint 1,88 million de têtes, soit une baisse de 5,1 % par rapport à 24 semaines 2016. Les fabrications d'aliments chutent de 6,3 % sur les 5 premiers

Evolution de la TNO (moyenne cal. M et G, €/100 œufs)

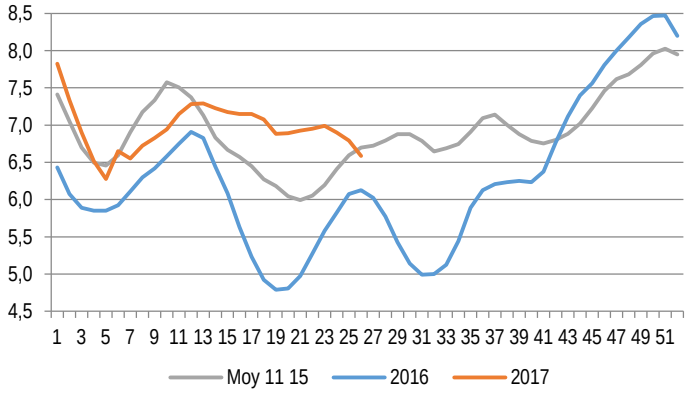

Evolution des abattages de canard gras en téc (SSP)

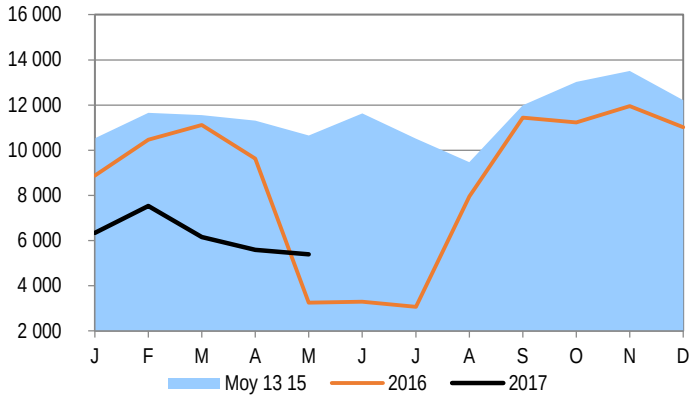

Importations de foie gras en tonnes sur 5 mois 2016 et 2017 (ITAVI d'après douanes françaises – FR : frais / CG : congelé)

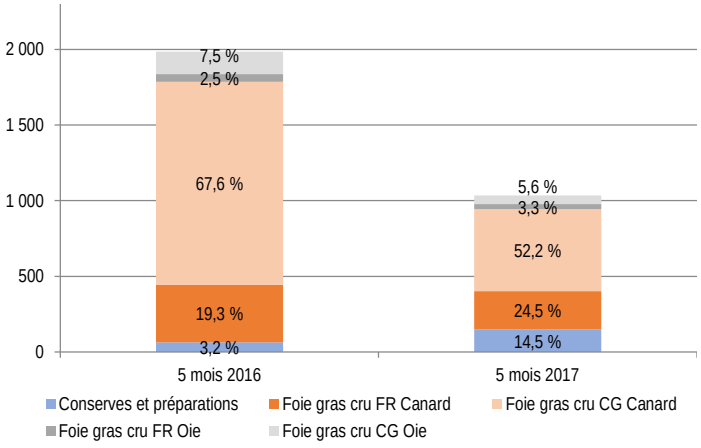

Evolution du nombre d'inséminations artificielles en têtes (CLIPP)

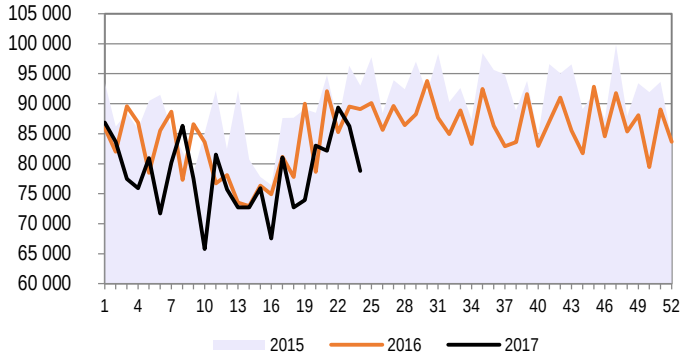

mois 2017 par rapport à 5 mois 2016. Les abattages en tonnes de lapin ont baissé de 7,9 % sur 5 mois 2017 par rapport à la même période 2016 soit 16 933 téc et de 7,8 % en têtes sur ces cinq mois.

➢ Hausse du prix du lapin sur le 1er semestre 2017

Sur les 25 premières semaines de l'année 2017, la cotation moyenne du lapin vif s'élève à 1,77 €/kg vif soit une progression de 3,6 % par rapport à la même période 2016 (1,70 €/kg).

➢ Hausse de la cotation des carcasses standard sur 26 semaines 2017

La cotation moyenne des carcasses triées de lapin sur les 26 premières semaines de 2017 est en baisse de 1,8 % par rapport aux 26 semaines 2016 soit 5,16 €/kg. Concernant les carcasses standard, leur cotation moyenne sur 26 semaines 2017 est en forte progression : + 12,8 % par rapport à 26 semaines 2016 soit 3,86 €/kg.

➢ Baisse des achats de lapin sur 6 périodes 2017

Le cumul des 6 premières périodes 2017 affiche une forte dégradation des achats de viande de lapin qui ont diminué de 16,3 % par rapport aux 6 périodes 2016, s'accompagnant d'une baisse des prix de 0,4 %. Les achats de lapin entier chutent de 20,2 % sur ces six périodes, baisse touchant aussi bien l'entier découpé que le non découpé. Les achats de morceaux se replient de 11,1 % par rapport aux 6 périodes 2017 avec une baisse des prix de 1,1 %.

➢ Augmentation de l'excédent commercial sur 5 mois 2017 (7,4 M€ pour 1 821 téc)

Sur les 5 premiers mois 2017, les exportations de viande de lapin ont progressé en volume (+ 3,7 % par rapport à 5 mois 2016 soit 2 780 téc) mais ont reculé en valeur (- 0,9 %), conduisant ainsi à une baisse du prix moyen à l'export de 4 % sur cette même période (3,66 €/kg en moyenne sur 5 mois 2017 contre 3,82 €/kg sur 5 mois 2016). La hausse des exportations de lapin s'observe sur les volumes expédiés vers le Royaume-Uni (+ 58 %), le Portugal (+ 45,6 %) ou encore la Belgique (+ 22,9 %) et l'Espagne (+ 17,8 %). Vers les pays tiers, les exportations représentent de faibles volumes (13 %) mais sont en hausse de 34,8 % (Hong-Kong, Viet-Nam).

Les importations de lapin ont diminué sur cette période de janvier à mai 2017 : - 13,0 % en volume soit 959 téc importées sur 5 mois 2017. Cette baisse touche les principaux fournisseurs de viande de lapin de la France : la Belgique (- 9,6 %), l'Espagne (- 26,9 %) ou encore la Chine (- 14,7 %).

Abattages de lapins en téc (SSP)

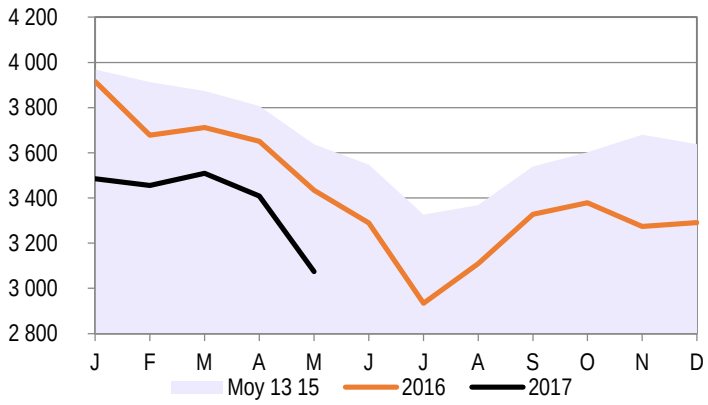

Evolution de la cotation du lapin vif en €/kg (Les Marchés)

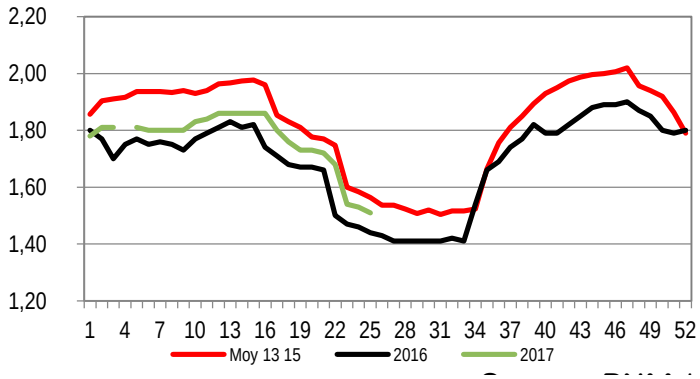

Evolution des achats des ménages sur 6 périodes 2017 par rapport à 6 périodes 2016 (Kantar)

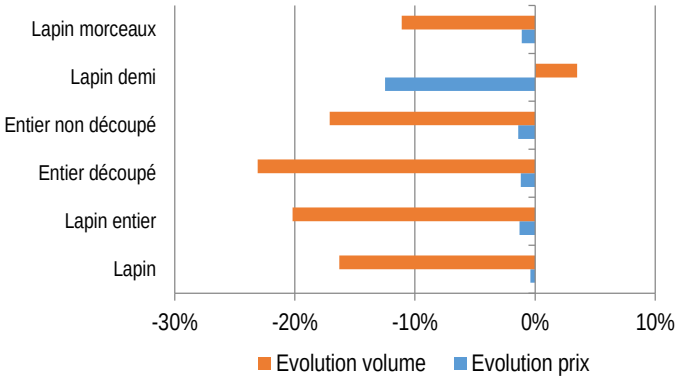

Echanges de viande de lapin en téc (ITAVI d'après douanes)

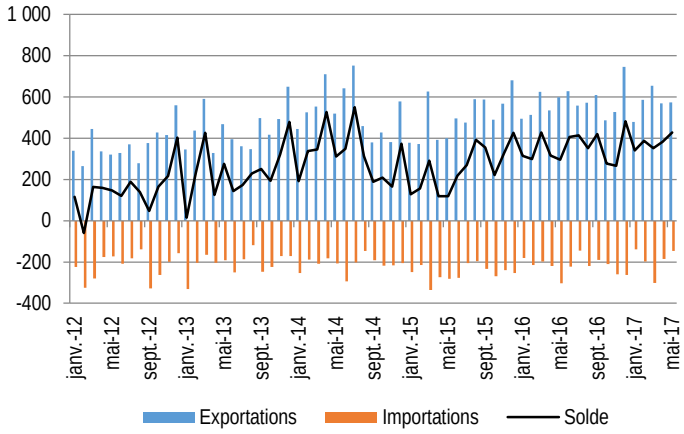

➢ Marché européen

1. Volailles de chair

➢ Hausse des abattages de poulet sur les 4 premiers mois 2017 dans l'UE

Après une hausse des abattages de poulet dans l'UE en 2016, on observe une nouvelle hausse des abattages européens selon MEG sur les 4 premiers mois de l'année 2017 : + 1,2 % par rapport à 4 mois 2016.

Sur cette période, seuls les abattages italiens et allemands de poulet diminuent : - 3,7 % par rapport à 4 mois 2016 pour les abattages italiens et 1,9 % pour les abattages allemands. En Allemagne, l'évolution des attentes citoyennes conduit à diminuer la densité en élevage et donc à des volumes plus faibles. En Pologne, les abattages de poulet augmentent de 1,9 % sur ces 4 mois tandis qu'au Royaume-Uni, ils progressent de 2,9 %.

Les abattages de dinde au sein de l'UE sont en baisse de 2,8 % sur 4 mois 2017 par rapport à 4 mois 2016. Les principaux pays producteurs de l'UE affichent une baisse de leurs abattages notamment la Pologne avec une chute de 13,5 % sur cette période en raison de la grippe aviaire. Les abattages allemands de dinde sont également en repli : - 4,5 % par rapport à 4 mois 2016 tout comme la France (- 3,4 %). En revanche, les abattages espagnols et britanniques de dinde sont en hausse respectivement de 4,1 % et 2,4 % par rapport à 4 mois 2016.

➢ Des échanges extra-communautaires en progression au 1er trimestre 2017

Les exportations extra-européennes de volailles affichent une hausse de 1,6 % sur le 1er trimestre 2017 par rapport au 1er trimestre 2016 et atteignent 372 554 téc. Il s'agit à 88 % de viande de poulet et la première destination des exportations européennes de poulet est l'Arabie Saoudite qui représente 41 % des volumes exportés par l'UE. En volailles, ce premier trimestre de l'année marque un changement dans les débouchés par rapport au 1er trimestre 2016 : l'Afrique du Sud, qui était auparavant le 1er client des exportations européennes de volailles a fermé ses frontières à certains pays de l'UE touchés par la grippe aviaire. Les exportations de volailles vers l'Afrique du Sud ont donc reculé de 53 % par rapport au 1er trimestre 2016. A l'inverse, les exportations vers Hong-Kong se sont développées (+ 42 % par rapport au 1er trimestre 2016) comme vers l'Ukraine (+ 49 %) ou encore le VietNam (+ 86 %). Ces hausses concernent les découpes désossées congelées.

Les importations en provenance des pays tiers sont en recul de 2,6 % sur ce premier trimestre soit 217 070 téc. 90 % de ces importations sont de la viande de poulet et le principal fournisseur de poulet est le Brésil (54 %) suivi par la Thaïlande (34 %). Sur le total des importations de volailles, on note une percée significative de l'Ukraine sur le marché européen avec

Evolution des abattages de poulet en téc sur 4 mois 2017/2016 (MEG)

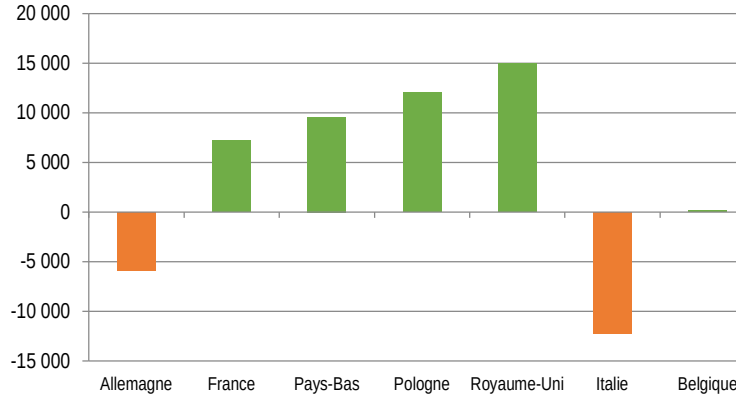

Evolution des abattages de dinde en téc sur 4 mois 2017/2016 (MEG)

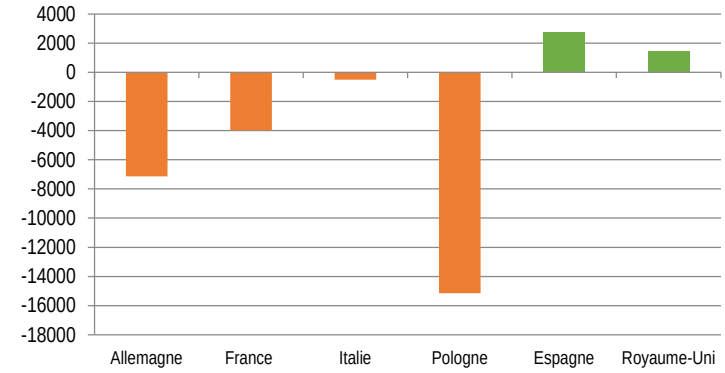

Evolution des exportations extra-communautaires de poulet sur le 1er trimestre 2017, en téc (CIRCABC)

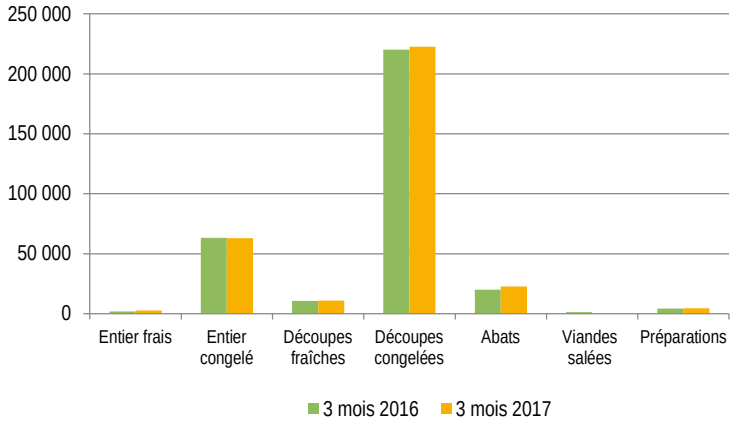

Evolution des importations extra-communautaires de poulet sur le 1er trimestre 2017, en téc (CIRCABC)

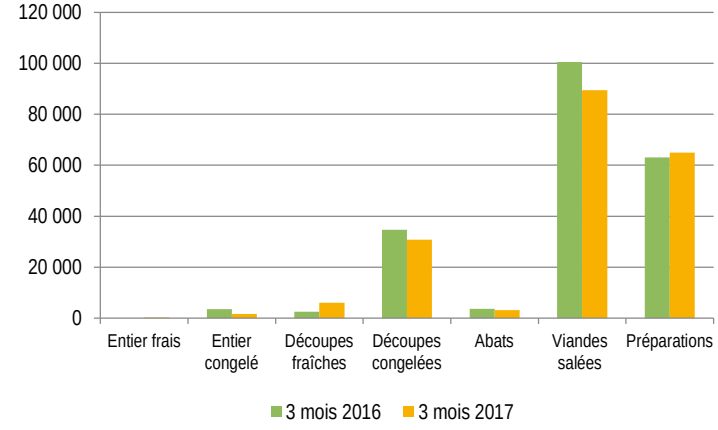

une progression de ses exportations vers l'UE de 39 % sur ce 1er trimestre par rapport au 1er trimestre 2015 ainsi que de l'Argentine (+ 39 %). En effet, l'UE a augmenté ses importations de découpes fraiches et congelées venant d'Ukraine et de découpes congelées seulement d'Argentine. A noter, une baisse des importations européennes venant du Brésil (- 4 %) et de Thaïlande (- 6 %).

En volume, le solde de l'UE est positif au 1er trimestre 2017 : + 155 484 téc.

2. Poules pondeuses et œufs

➢ Légère hausse du cheptel européen de poules pondeuses

Au premier trimestre 2017, selon MEG, **les mises en place européennes** évoluent à la hausse : elles progressent fortement aux Pays-Bas (+ 18,6 % / 3 mois 2016) et en Espagne (+ 27,8 %) mais aussi en Pologne (+ 4,5 %), en Allemagne (+ 3,3 %) et au Royaume-Uni (+ 2,2 %). Le cheptel de pondeuses dans l'UE est prévu stable sur 8 mois 2017.

➢ Hausse des exportations européennes d'œufs et ovoproduits au 1er trimestre 2017

Sur ce premier trimestre, **les exportations d'œufs et ovoproduits** vers les pays tiers ont progressé de 18 % par rapport au 1er trimestre 2016 (75 847 téoc). Les exportations doublent vers le Japon (albumines), première destination des volumes d'œufs et ovoproduits exportés par l'UE. Elles progressent également vers l'Arabie Saoudite de 14 % par rapport au 1er trimestre 2016 (œufs coquille). A l'inverse, les exportations sont en baisse vers Israël (-21 %), l'Irak (- 71 %) et Oman (- 62 %), baisse qui concerne les œufs coquille.

Les importations d'œufs et ovoproduits diminuent de 27 % au 1er trimestre 2017 par rapport au 1er trimestre 2016, baisse provenant essentiellement de l'Inde (- 54 %), d'Albanie (- 95 %) et d'Argentine (- 54 %) au profit d'une hausse des importations d'œufs et ovoproduits venant des États-Unis qui retrouvent leur place d'avant l'épidémie d'influenza aviaire. Ainsi, entre le 1er trimestre 2016 et 2017, les importations venant des États-Unis passent de 274 téoc à 2 179 téoc et concernent les entiers séchés. Les importations d'Ukraine en revanche sont en fort repli sur ce début d'année.

Le solde des échanges extra-communautaires d'œufs et ovoproduits est positif en volume : + 72 695 téoc sur le 1er trimestre de l'année.

Evolution du cheptel de pondeuses dans l'UE 28 en millions de pondeuses (MEG)

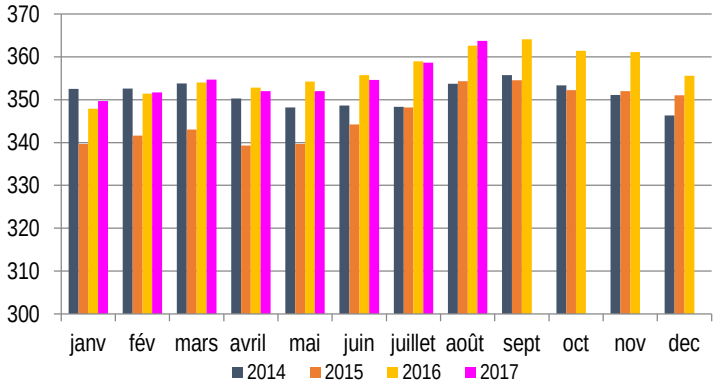

Evolution des exportations extra-européennes d'œufs et ovoproduits en 2015 et 2016 (CIRCABC)

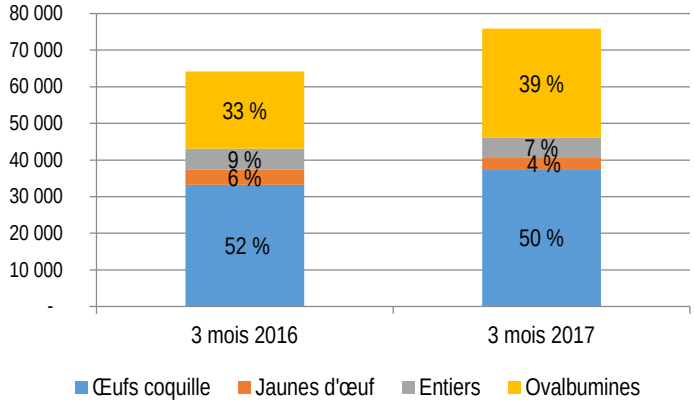

Evolution des importations extra-européennes d'œufs et ovoproduits (CIRCABC)

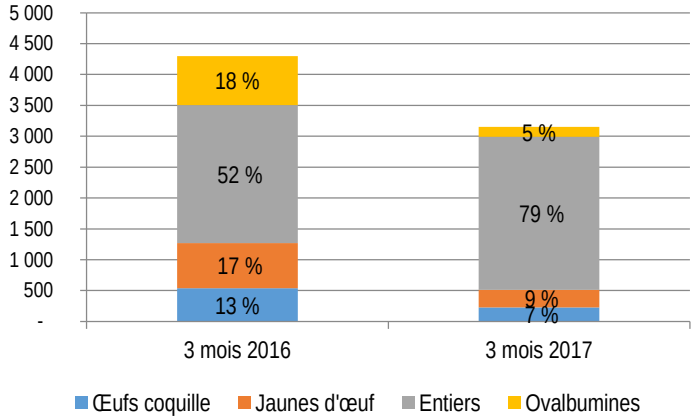

eTeMA – numéro de juin juillet 2017

1. FRANCE

Influenza aviaire

✓ Conditions d'indemnisation des animaux abattus sur ordre de l'administration et mis sous APMS ou APDI, des opérations de nettoyage et de désinfection, des matériels et denrées détruits sur ordre de l'administration et des pertes de production consécutives à l'abattage des animaux suite à une infection par le virus de l'influenza aviaire. 1ère mise à jour

(DGAL/SDSPA/2017-94 du 01/06/2017)

Interprofessions

✓ Arrêté du 19 juin 2017 portant extension de l'accord interprofessionnel conclu le 3 novembre 2016 dans le cadre du Comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras (CIFOG) relatif au marché des palmipèdes gras.

(JORF du 21/06/17)

✓ Arrêté du 19 juin 2017 portant extension de l'accord interprofessionnel conclu le 3 novembre 2016 dans le cadre du Comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras (CIFOG) relatif au financement de l'équarrissage dans la filière palmipèdes gras.

(JORF du 21/06/17)

2. UNION EUROPEENNE

Influenza aviaire

✓ Décision d'exécution (UE) 2017/819 de la Commission du 7 juillet 2017 modifiant l'annexe de la décision d'exécution (UE) 2017/247 concernant des mesures de protection motivées par l'apparition de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène dans certains États membres

(JOUE L177 du 08/07/2017)